



Une loi qui ne vise pas que les mineurs

Comme ils l'avaient fait avec le mariage homo, les réactionnaires se servent des enfants trans comme un **cheval de Troie**. Leur projet est un **retour progressif sur le droit de disposer de son corps**, qui passe aussi par une **casse de la santé**, du social et l'éducation, dans un but de renforcer l'État par un contrôle social.

Ils **veulent interdire toute transition**, et ils l'assument : dans ses recommandations, LR théorise une interdiction jusqu'à 25 ans.

Comment se mobiliser ?

 La mobilisation n'est pas finie : **les initiatives locales continuent. Rejoignez-les !** Pour gagner, **les trans et les féministes seul-es ne suffisent pas**. La riposte trans et le travail unitaire pour les droits trans doivent se pérenniser, d'autant plus face à **une droite aux portes du pouvoir qui projette de s'attaquer aux droits trans**.

60 villes, des dizaines de milliers de manifestants les 5, 17  et 26 mai : **cette mobilisation a été inédite**. Un **rapport de force s'est établi** : l'ensemble des **féministes, tous les partis de gauche et les syndicats** dont la CGT, Solidaires et la FSU ont pris part à la riposte.

Préparons-nous à ce que la proposition de loi arrive à l'Assemblée, mais ne nous limitons pas à ça. Maintenant que le sujet trans a été mis sur la table, **inscrivons les revendications trans comme primordiales dans le mouvement social** : transition libre, gratuite, sans psychiatres ni juges !

CONTACTEZ VOTRE SECTION LOCALE DE L'OST, SINON CRÉEZ-LA !



✉ organisationdesolidaritetrans@gmail.com



@orgasolitrans



orgasolitrans.fr



Angoulême, Lille,
Nîmes, Orléans,
Reims,
Strasbourg,
Tours, Troyes



Pour partager cette brochure partout ! 

DROITS DES MINEUR-ES TRANS ATTAQUÉS

Brochure actualisée

il s'est passé quoi ?
c'est quoi le futur de la loi ?



Qu'est-ce qu'il se passe ?



La droite et l'extrême droite ont fait des personnes trans leur nouvelle cible. Le 28 mai, une proposition de loi visant à interdire les transitions médicales pour les mineurs a été votée au Sénat. Pendant ce temps, des groupes antitrans attaquent des écoles, des médecins et des assos.

Cette campagne est calquée sur les pays anglo-saxons : aux États-Unis, les lois antitrans se succèdent par centaines, jusqu'à l'interdiction totale d'existence des personnes trans dans certains États. En même temps qu'en France, des attaques ont lieu en Italie, au Québec, au Pérou...

Qu'est-ce que la proposition de loi ?

Déposée par Les Républicains (LR) et votée le 28 mai au Sénat, elle dispose :

- interdiction des traitements de substitution hormonale et opérations pour les mineur-es ;
- restriction des bloqueurs de puberté aux patients inscrits dans un centre spécialisé, ayant 2 ans de suivi psy et après une concertation pluridisciplinaire ;
- pénalisation de tout praticien ne respectant pas ce principe ;
- stratégie nationale de développement de la pédopsychiatrie.

Le développement de la psychiatrie, institution de contrôle social et non médical, n'a qu'un but : empêcher les mineurs de transitionner en leur présentant la transition comme néfaste. Il ne s'agit ni plus ni moins qu'un projet de thérapies de conversion d'État.

La loi va-t-elle passer à l'Assemblée ?

Malgré la dissolution, le texte peut arriver à l'Assemblée nationale. Toutefois, toutes les lois votées au Sénat ne sont pas discutées à l'Assemblée.

Si LR ou le RN n'accèdent pas à une majorité, la loi a peu de chance de passer. Au Sénat, les macronistes et la gauche ont voté contre, le gouvernement et l'Élysée - en interne - ont affirmé leur opposition.

L'Assemblée pourrait refuser de placer la loi à l'ordre du jour, et dans ce cas charge à LR de décider de la placer dans son jour de « niche parlementaire » avant juin 2025 ; c'est une possibilité à prendre en compte.

Si LR ou le RN accèdent à une majorité après les élections, y compris via une coalition avec LREM, la loi a toutes ses chances.

Nous ne pouvons pas faire confiance au gouvernement : lors des débats, le ministre de la Santé s'est retranché derrière le rapport à venir de la Haute



Autorité de Santé pour ne pas se positionner clairement. Il a aussi affirmé avoir « observé avec intérêt les débats » autour d'une restriction de l'accès aux transitions médicales via des centres spécialisés.

Seule une riposte trans massive peut les décourager !

Quelles sont les justifications de LR ?

LR justifie sa proposition par un rapport d'enquête. Un rapport - en vérité écrit par le groupe antitrans Observatoire de la Petite Sirène (proche de La Manif pour Tous) - qui est « à mille lieues des standards parlementaires ou scientifiques », selon Mediapart. Propos détournés, consensus scientifiques mis sous le tapis, « spécialistes » qui n'ont jamais travaillé avec des personnes trans... 50 opposants aux transitions ont été interrogés contre seulement 4 personnes de l'associatif.

Mais au-delà, c'est le principe même de confier la question trans à des prétendus « spécialistes », médecins et psys, plutôt qu'aux experts associatifs qui ont construit les savoirs de santé trans, qui est néfaste.

Mais c'est quoi la transition des mineur-es ?

Rétablissons la réalité : les jeunes trans ont besoin des soins de transition. S'il fallait le prouver, toutes les études démontrent une amélioration de santé après ces soins et aucun effet secondaire.



Non, il n'y a pas d'épidémie de transitions. Il y a par contre un manque de formation et de moyens dans les services publics qui empêchent les mineurs qui le souhaitent de transitionner et les condamnent à la précarité.

Interdire les transitions serait criminel. Transitionner est vital.

Les suicides sont une réalité.